



Exposé de Position de CISSA-ACSEI: Débat National sur l'Immigration

Introduction:

L'Alliance Canadienne du Secteur de l' Etablissement des Immigrants - The Canadian Immigrant Settlement Sector Alliance (CISSA-ACSEI) est une association pancanadienne qui représente le secteur de l'établissement des immigrants au Canada, y compris apportant l'expertise du secteur ayant une influence sur les politiques et les programmes publics visant à améliorer l'établissement et l'intégration des immigrants et des réfugiés. L'adhésion à CISSA-ACSEI, composé d'organisations provinciales et nationales parapluie, représente plus de 400 organismes d'établissement des immigrants et réfugiés au Canada. CISSA-ACSEI est particulièrement bien placé pour fournir une expertise spécialisée pour les services d'établissement et d'intégration pour les immigrants à la société canadienne, et une perspective nationale sur les changements proposés à l'orientation future de l'immigration au Canada. Le secteur de l'établissement des immigrants du Canada a accumulé une richesse de connaissances et d'expertise unique depuis plusieurs décennies de fournir des services d'établissement et de réinstallation, l'enseignement des langues, des services d'emploi, des programmes de bénévolat d'accueil et les services d'appui linguistique en langue première - qui sont des éléments clés pour la réussite de l'intégration des nouveaux arrivants.

Le renforcement de notre tissu canadien:

Nous croyons que l'immigration est d'abord et avant tout sur la construction de la nation qui inclut à la fois la nécessité d'une intégration économique et sociale des nouveaux arrivants. La cohésion sociale est également un élément extrêmement important dans la construction de la nation. Canada fait face à des pénuries de main-d'œuvre importants, une population vieillissante et un taux de natalité en déclin. Il y a aussi un besoin essentiel pour attirer et retenir les immigrants vers les petites communautés à travers le Canada. Le renforcement de notre tissu social canadien ne peut se réaliser que grâce à l'augmentation des niveaux d'immigration, les voies claires à la permanence, accélération des délais de traitement et des ressources et des infrastructures adéquates pour soutenir les processus de l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants. Avec ces éléments présent à l'esprit, nos membres sont d'avis que le gouvernement du Canada devrait progresser vers des niveaux d'immigration équivalent à un pour cent (1%), ou même plus élevés, à partir de 2017. Bien que cela puisse sembler évident, il sera nécessaire de s'assurer que des ressources suffisantes et les infrastructures nécessaires sont prévues et mises en place à la fois au Canada et à l'étranger à l'avance pour augmenter les niveaux d'immigration de 100,000 ou plus par an. Que ce soit l'un pour cent (1 %) ou 350,000+, commence en 2017 ou est

échelonnée sur plus d'un an, l'augmentation des niveaux d'immigration annuel dépendra de l'allocation des ressources et la planification préalable adéquate.

Nous devons assurer que les listes d'attente pour les services et programmes d'établissement et de langue au Canada ainsi que certains délais au traitement outre-mer (regroupement familial par exemple) etc. sont abordées afin de s'assurer que les nouveaux immigrants et réfugiés peuvent totalement participer et contribuer à la société canadienne. Un exemple concret, le modèle actuel d'allocation d'établissement (SAM) est basé sur la moyenne des trois (3) dernières années de roulement du nombre de résidents permanents à atterri dans chaque province et territoire. En outre, la formule de financement actuelle ne traite pas la question de la migration secondaire mettant ainsi

une pression excessive et une liste d'attente croissante pour les programmes d'établissement dans certaines régions du pays. Bien que nos membres sont d'accord pour augmenter les niveaux d'immigration, nous devons avancer dans l'examen de SAM, tout en évitant la situation compliquée du financement et rapport supplémentaires que nous devons actuellement respecter en réponse à l'afflux de réfugiés syriens. Si les niveaux d'immigration sont augmentés significativement en 2017, nous ne pouvons pas utiliser un modèle de financement basé sur les débarquements de PR passé pour répondre d'une manière adéquate aux niveaux d'immigration élevés.

Alors que la majorité de l'immigration restera centrée sur les catégories des travailleurs qualifiés- catégories économiques, il est néanmoins important que les niveaux d'immigration futurs offrent des possibilités croissantes pour les familles et les catégories humanitaires et que nous voyons toutes les catégories d'immigration contribuer à l'édification du pays et les besoins du marché du travail. La crise mondiale croissante des réfugiés, par exemple, et notre succès en accueillir plus de 44,000 réfugiés cette année seulement augure bien de l'augmentation de l'objectif pour les réfugiés assistés par le gouvernement ou sponsorisés par le secteur privé. Il existe aussi l'élan et les ressources supplémentaires en personnel déjà en place à travers le Canada ce qui pourrait facilement être étendu et adapté pour à l'augmentation des objectifs de réinstallation des réfugiés. Egalement important, le public canadien continue d'être supportif pour les initiatives actuelles de réinstallation des réfugiés Syriens et des réfugiés en général. Avec un financement adéquat, l'infrastructure, et certains ajustements aux termes et conditions du programme d'aide à la réinstallation, nous pourrions facilement réinstaller annuellement plus de 20,000 ou plus réfugiés assistés par le gouvernement. La vitesse pour mettre en œuvre un objectif plus élevée pour la réinstallation des réfugiés dépend largement de planification préalable et d'allocations de ressources adéquates.

Débloquer divers besoins du Canada:

CISSA-ACSEI reconnaît la demande croissante du marché du travail pour les travailleurs les moins qualifiés et les plus qualifiés, y compris les aides familiaux résidents, mais d'abord et avant tout l'accent doit être mis sur l'identification, la sélection et l'accélération du processus pour les demandes de résidence permanente. Nous avons observé de première main les défis et les problèmes liés à l'utilisation excessive des travailleurs étrangers temporaires dans certaines régions du Canada au cours de la dernière décennie. Nous apprécions le fait qu'il y a des entreprises qui ont besoin de travailleurs hautement qualifiés et expérimentés qui ne sont pas actuellement disponibles au Canada ou les travailleurs qualifiés et peu qualifiés spécifiques nécessaires sur une base saisonnière (par exemple, les travailleurs agricoles, moniteurs de ski, etc.) Nous sommes également conscients des accords bilatéraux existants qui permettent aux Canadiens de travailler à l'étranger et les ressortissants étrangers à faire de même dans ce pays à court terme. Cependant, la grande majorité des Canadiens ne distingue pas entre l'immigration permanente et les travailleurs étrangers temporaires. Cela peut entraver l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants en général lorsque les Canadiens tirent des conclusions ou se demande pourquoi les «immigrés» arrivent au Canada pour faire certains travaux alors que les Canadiens sont déplacés bien qu'ils sont qualifiés. Ainsi, avec une priorité accordée aux résidents permanents et la nécessité de maintenir certains travailleurs étrangers temporaires, il peut être prudent d'introduire des catégories claires de travailleurs étrangers temporaires afin de mieux expliquer aux Canadiens pourquoi ces personnes sont

nécessaires au Canada. Néanmoins, nous croyons qu'il devrait avoir des options pour une voie claire et accélérée vers la permanence pour les résidents temporaires qui souhaitent demeurer au Canada. On est particulièrement préoccupé par l'absence de statut juridique pour les personnes résidant sans papiers qui travaillent dans l'économie souterraine, en particulier dans certains secteurs (par exemple la construction). Dans le cadre de la définition du prochain chapitre de l'histoire de l'immigration du Canada, il est essentiel d'adresser également les personnes sans papiers et de leur fournir des voies de permanence.

Moderniser notre Système d'Immigration

CISSA-ACSEI croit fermement à la proposition de faire avancer la planification pluriannuelle au niveau d'immigration. Nous soutenons le mouvement vers le niveau de planification de l'immigration de trois à cinq (3-5) ans. Nous avons soulevé les difficultés et les lacunes des plans au niveaux annuels pour plusieurs années. Nous pensons également que le cycle d'évaluation du programme d'établissement dicté par les exigences du Conseil du Trésor et l'appel du département IRCC pour la proposition à propos du processus d'établissement et de la programmation de langue doivent être

aligné avec les niveaux pluriannuels et cycle de planification de l'immigration proposées. Progresser vers une planification pluriannuelle aidera grandement nos membres à réaliser un programme sectoriel et planification stratégique plus efficace, ainsi que certains de nos principaux partenaires internationaux comme le UNHCR. Nos membres ont participé en collaboration avec les fonctionnaires du ministère à la planification lorsque les engagements de réinstallation des réfugiés pluriannuels ont été introduits. Ces engagements ont été extrêmement utiles à nos membres dans la planification et l'anticipation des besoins du programme d'aide à la réinstallation (PAR), tout en permettant une planification pluriannuelle pour le UNHCR et l'IOM. En bref, nous ne voyons aucune justification avantages pour le maintien des niveaux d'immigration annuels.

Comme nous regardons le besoin accru de l'immigration dans toutes les régions du Canada, nous devons également évaluer les services avant l'arrivée des immigrants pour assurer que ces services répondent aux besoins nécessaires des immigrants. Bien qu'il y ait plusieurs joueurs nouveaux et élargis qui ciblent les services avant l'arrivée, il semble qu'il n'y a aucune coordination ni plan d'ensemble pour les investissements de services. Les services avant l'arrivée sont actuellement disjointes et ne sont pas particulièrement alignés avec les services après l'arrivée.

Il y a eu quelques discussions au cours de ce processus de consultation pour explorer la possibilité d'introduire de nouvelles structures de frais, par exemple imposer des frais aux immigrants et/ou les entreprises qui servent à accélérer certains processus d'immigration. CISSA-ACSEI n'est pas en faveur de l'introduction d'un système d'immigration à deux niveaux; nous nous sentons un système à deux niveaux est complètement contraire aux valeurs canadiennes.

Les membres de CISSA-ACSEI ont travaillé ces dernières années avec des fonctionnaires du ministère à propos de l'introduction des moyens pour réduire et simplifier les rapports et les relations contractuels, tout en maintenant la responsabilité pour le service et le financement. Alors que nous sommes d'accord fortement sur la nécessité de la responsabilité financière, l'arrangement contractuelle actuelle "accord de contribution" ne permet pas au secteur de se concentrer sur les résultats des services. La relation contractuelle continue d'être excessivement et inutilement concentrée sur la

gestion financière et le suivi des accords de "contribution". Lorsque le secteur consacre un temps considérable pour justifier des services et/ou les dépenses financières, par exemple, les sorties éducatives spécifiques jugées sensibles aux demandes de client, exige qu'elle limite notre capacité à optimiser le financement afin d'améliorer l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants au Canada. Moderniser le système d'immigration devrait également inclure la modernisation de la relation contractuelle et nous faire avancer vers les résultats des services.

Dans le cadre de la modernisation de notre système d'immigration, CISSA-ACSEI estime que le programme de règlement d'admissibilité fédéral devrait être ajusté afin d'inclure quelques interventions admissibles de service pour les travailleurs étrangers temporaires, les étudiants internationaux, les demandeurs d'asile et certains citoyens naturalisés. Nous croyons que l'admissibilité au programme devrait être déterminé par le besoin plutôt que la catégorie d'immigration. Nous ne suggérons pas que tous les résidents temporaires auront besoin des services d'établissement, mais il y a un nombre croissant de résidents temporaires qui cherchent et gagnent des voies de permanence et en tant que telle, bénéficierait à l'arrivée de quelques programmes d'établissement. Alors que le nombre de demandeurs d'asile augmente dans certaines régions ainsi que l'augmentation des taux d'acceptation, élargir l'admissibilité au programme et aux services en fonction des besoins soutiendrait l'une des populations de nouveaux arrivants les plus marginalisés et les plus vulnérables que nous essayons de supporter.

Leadership en Migration Globale et de l'Immigration:

Le Canada est connu dans le monde entier pour notre capacité à bâtir des communautés accueillantes et inclusives, tout en améliorant l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants. Alors que nous pouvons jouer un rôle de leadership dans plusieurs forums mondiaux à propos de l'immigration, nous suggérons que notre leadership en matière humanitaire liées à l'immigration offre des opportunités pour les plus grandes contributions et impact. L'attention récente dans le monde entier sur la mission humanitaire du Canada afin de réinstaller plus de 25,000 réfugiés Syriens, a une fois de plus mis le travail de nos membres à travers le Canada sur la ligne de front et a mis davantage l'attention sur de nombreuses pratiques d'intégration innovants et prometteurs offerts aux réfugiés. En outre, il y a un intérêt croissant par des états et d'autres acteurs sur des aspects spécifiques de nos programmes de réinstallation des réfugiés, y compris notre modèle de sponsoring privé. Le Canada a la possibilité d'offrir leadership mondial sur la crise des réfugiés à travers une approche à plusieurs volets tels que notre travail avec la réinstallation et l'intégration des réfugiés ainsi que d'autres initiatives qui prennent en charge tels besoins, par exemple les modèles d'éducation public dans les camps de réfugiés prolongées, missions de maintien de la paix, etc. Les sommets prochains cet automne à New York, ainsi que la participation active et continue et de leadership au sein des organisation comme la Consultation Tripartite Annuel de l'UNHCR sur la réinstallation devraient être encouragés et soutenus activement. La dernière fois que le HCR a organisé une conférence internationale sur l'intégration des réfugiés a été accueillie par la Suède en Avril 2001. Parmi les nombreux résultats de cette rencontre internationale, la conférence a aboutit à la création du manuel du UNHCR sur la réinstallation. Nous



suggérons que, avec tous les nouveaux et émergents Etats et les acteurs impliqués dans la réinstallation des réfugiés dans le monde entier que le Canada devrait envisager d'offrir d'accueillir en partenariat avec le UNHCR une conférence ou sommet international sur l'intégration des réfugiés.